

Comment fonctionne le processus de candidature ?

- Les entreprises et autres structures intéressées peuvent soumettre leurs propositions de projet et les documents y afférents pendant les phases de candidature. Les phases et les conditions de candidature ainsi que la liste des pays éligibles seront publiées sur le site web.
- Les entreprises peuvent participer en tant qu'organisme individuel ou en consortium avec d'autres entités en Afrique ou dans l'UE/AELE.
- Tous les emplois à créer dans le cadre des projets doivent relever du secteur privé.
- L'évaluation des projets sera effectuée par la Facilité **Investissements pour l'emploi**. Le processus comporte une première étape de présélection sur la base des notes conceptuelles et une seconde phase d'évaluation détaillée des projets présélectionnés.

À propos de la Facilité **Investissements pour l'emploi** et le processus de candidature :
<https://invest-for-jobs.com/ife>

Pour des informations générales et d'autres offres de soutien par l'Initiative spéciale Formation et emploi : <https://invest-for-jobs.com/fr/>

N'hésitez pas à nous contacter !

Pour les questions concernant l'Initiative spéciale et la Facilité Investissements pour l'emploi :
info@invest-for-jobs.com

Pour les questions concernant cet appel à propositions de projets :
cfp.regional@invest-for-jobs.com